

Réunion tripartite / Les grands travaux peuvent débiter

En attendant les détails...

La réunion tripartite s'est retrouvée hier pour la seconde fois afin d'élaborer des pistes de sortie à la crise économique. Le gouvernement et les partenaires sociaux se sont accordés sur les grands travaux qui vont être entrepris pour relancer l'économie nationale.

■ La réunion tripartite s'est rencontrée pour la seconde et dernière fois hier. Tous les participants partagent le même constat: la crise économique est bien réelle et elle est grave. Il faut donc réagir vite et efficacement. Les discussions ont duré presque cinq heures, dans un climat serein. A vrai dire, il s'agissait davantage d'une réunion de concertation, durant laquelle le gouvernement a présenté son paquet de relance économique, qu'à une réunion de négociation. En effet, les discussions concernant d'éventuelles réformes structurelles n'ont pas été soulevées. Il s'agit dans un premier temps de parer à l'urgence et de présenter des mesures concrètes.

C'est en lançant de grands travaux que le gouvernement espère relancer l'économie nationale. Les détails et la liste des travaux n'ont pas été dévoilés hier. Jean-Claude Juncker a préféré ne pas donner de détails avant que les différents textes soient adoptés par le conseil de gouvernement, vendredi. «Nous nous sommes concentrés sur les mesures urgentes à prendre,

même si nous avons écouté les doléances des partenaires sociaux», s'est contenté de souligner le Premier ministre après la réunion, réagissant ainsi au papier de réflexion présenté par l'Union des entreprises luxembourgeoise (UEL) quelques heures auparavant (*lire ci-dessous*).

Ce papier de réflexion, qui comporte 109 pistes pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique, n'a donc

pas été débattu. «Nous partageons l'analyse du gouvernement concernant la crise. Elle est structurelle. Les mesures prises par le gouvernement sont importantes à court terme. Ceci étant, nous aurions aimé débattre des mesures à prendre pour rendre le Luxembourg plus compétitif», a constaté Michel Wurth, représentant du patronat.

Du côté des syndicats, le président du LCGB, Robert Weber,

déplorait qu'aucune mesure garantissant l'emploi n'ait été prise. «J'ai l'impression que nous faisons dans le maintien de l'économie et non dans le maintien dans l'emploi.»

Quant à Jean-Claude Reding, le patron de l'OGB-L, il a salué l'accord trouvé. «Il n'y a pas eu de discussions conflictuelles. Nous sommes satisfaits des décisions prises.»

■ Marc Vanacker



(Caricature: Florin Balaban)

Les entreprises vont aimer

Lors de la dernière réunion tripartite, l'UEL (Union des entreprises luxembourgeoises) avait annoncé un cahier de mesures afin de relancer les entreprises luxembourgeoises. Elle y préconise notamment de ne pas les pénaliser quand leur rentabilité est en péril. Le système indiciaire y est aussi mis à l'index.

■ L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a tenu parole et publié un catalogue intitulé *100 mesures pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique*.

Il s'agit d'une liste de 109 mesures qui se divise en deux parties. La première est dédiée à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, avec 19 mesures concrètes. La deuxième partie est consacrée à la relance de l'activité économique et contient quelque 90 mesures.

Il est clair que toutes ces mesures visent à alléger les charges patronales. Ainsi l'UEL s'en prend, entre autres, au système indiciaire, qui correspond à lui seul à une augmentation des salaires de 4,5 % endéans deux mois. Le leitmotiv dans la première partie des mesures est l'évolution du rapport



L'UEL plaide pour la promotion de la place financière

(Photo: Marc Wilwert)

compétitivité-coût: selon l'UEL, la croissance plus rapide des coûts salariaux des entreprises luxembourgeoises dans la comparaison internationale, due en particulier à l'évolution des salaires et cela en dépit de la modulation indiciaire décidée en 2006, ajoutée à la faible augmentation de la productivité, est responsable de cette évolution défavorable.

Il faudrait par conséquent moduler les salaires et également réduire les charges administratives des entreprises. Pour relancer l'activité économique, l'UEL pré-

conise de déployer des actions concrètes qui visent à soutenir dans l'immédiat l'activité économique ainsi que le niveau de l'emploi: diversification de l'économie nationale, garantie du financement des entreprises, renforcement de l'entrepreneuriat, promotion de la place financière et stimulation de l'économie de la connaissance, de la recherche et de l'innovation, pour ne citer que quelques mesures proposées.

■ DDS

www.uel.lu